

**PIECES A FOURNIR POUR LA REINSCRIPTION
EN 1^{ère} GENERALE ET TECHNOLOGIQUE
2017-2018**

**TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS ACCEPTÉ
ET ENTRAINERA UN REFUS D'INSCRIPTION**

Afin de procéder à l'**inscription DÉFINITIVE** de votre enfant en **1^{ère} GENERALE ou TECHNOLOGIQUE** au lycée, il doit se présenter au lycée pour remettre son dossier :

Du MERCREDI 15 JUIN au JEUDI 16 JUIN 2017 de 8h à 18h

Les pièces suivantes sont à fournir (le lycée ne fait pas de photocopies) :

- le dossier de réinscription complété et signé.
- copie d'une pièce d'identité recto verso
- copie d'un justificatif de domicile (facture EDF, quittance de loyer)
- Un **RIB**
- la fiche pour le choix de l'enseignement de spécialité pour les séries L et STI2D (pour les élèves ne l'ayant pas déjà remplie).
- 4 photos d'identité (datant de moins d'un an). **Pas de photo miniature**
- 1 chèque de 5 € représentant la cotisation **facultative** au Foyer Socio Educatif et la Caisse de Solidarité **à l'ordre de la coopérative**.
- Photocopie des vaccins à joindre à la fiche infirmerie
- **En cas d'inscription à la demi-pension**, 1 acompte de 60 euros (espèces ou chèque à l'ordre du lycée Hénaff)

TOUT ELEVE NON INSCRIT au 1 JUILLET 2017 PERDRA SA PLACE

La rentrée des élèves se fera le : **lundi 4 SEPTEMBRE 2017 à 13h.**

TOUT ELEVE ABSENT LE JOUR DE LA RENTREE PERDRA SA PLACE.

**Les certificats de scolarité seront remis
après 3 semaines de présence assidue au lycée.**